



AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING
COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 13 FEVRIER 2024

COMMISSION POLITIQUE SPORTIVE COMMUNAUTAIRE

Présents :

M E. GODEY

Vice-Président en charge de la commission
« Politique sportive » - AME

Mme V. BASCOP

Vice-Présidente – Vimory

M P. LECLOU

Adjoint au maire – Amilly

M C. MOINEAU

Adjoint au maire – Saint-Maurice-sur-Fessard

M A. PRIGENT

Conseiller communautaire – Villemandeur

M D. DELANDRE

Conseiller communautaire – Montargis

M C. RAMBAUD

Conseiller communautaire – Châlette-sur-Loing

M J.M. DUCHENE

Conseiller communautaire – Corquilleroy

M D. BEAULIER

Conseiller municipal – Amilly

M P. LETEMBET

Directeur général adjoint – AME

M D. LUBAC

Responsable des services sports et tourisme – AME

M A. ROBERT

Adjoint aux services des sports et tourisme – AME

Excusée :

Mme M. PARASKIOVA-ANTONINI

Conseillère communautaire – Paucourt

M Godey, en tant que Président de la commission, accueille les participants et excuse les membres absents.

1. Préparation budgétaire 2024.

A la demande de M. Godey, M. Lubac réalise une présentation détaillée des demandes de subventions sollicitées répondant aux critères de la Politique Sportive Communautaire définies, à savoir un soutien :

a. En matière d'aide à la performance :

Le sport de haut niveau, par son image et par sa valeur d'exemple, favorise la participation de sa jeunesse à la pratique sportive.

L'aide à la performance de l'Agglomération s'applique :

- A titre collectif, pour une équipe locale, classée parmi les 20 premières équipes nationales d'un sport olympique et dont au moins 1/3 de ses athlètes est licencié depuis plus de 5 ans en son sein
- A titre individuel, pour un sportif (ou une sportive) licencié depuis plus de 5 ans dans un club local, pratiquant un sport individuel ou collectif dans une discipline olympique et ayant, dans les 2 ans, atteint un ou plusieurs podiums en compétitions officielles européennes ou mondiales

Une aide allouée à titre individuel et une aide à titre collectif sont non cumulables.

b. En matière d'appui aux mouvements sportifs : politique éducative :

- Essentiellement sur des projets éducatifs d'initiation et de perfectionnement dans le temps scolaire des écoles primaires.
- L'appui au sport scolaire pour les associations sportives des collèges et lycées est également reconnue d'intérêt communautaire.

M DELANDRE questionne sur l'intérêt à venir d'augmenter l'enveloppe budgétaire allouée aux demandes relatives à la politique éducative au vu des potentiels prochains entrants dans le dispositif (Judo et retour de l'échec).

M RAMBAUD demande à mettre en valeur les écoles qui n'ont pas pu bénéficier du dispositif pour éventuellement les prioriser à l'avenir.

M PRIGENT ajoute qu'il serait intéressant de connaître, sur les 5 dernières années, les communes qui ont bénéficié du dispositif.

M LUBAC rappelle que la rotation des écoles figure parmi les principes capitaux du dispositif. Une attention particulière est donnée à celle-ci en collaboration étroite avec les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale. La rotation des écoles est à ce jour maximisée en accord avec les demandes des directrices/directeurs d'école afin que chaque commune ait accès aux activités proposées par le dispositif.

M RAMBAUD indique que pour l'activité gymnastique, il y a une réelle cohésion entre les trois clubs qui assurent les interventions, ce qui est très appréciable.

M DELANDRE rappelle que le collège Paul Eluard a lancé un projet en l'honneur des Jeux Olympiques. Il s'agit d'un parcours qui sera réalisé à vélo par les élèves et les professeurs du 17 au 19 juin. Pour ce faire le collège sollicite divers organismes pour se fournir les vélos.

M GODEY indique à la commission qu'il est préférable, si le collège questionne les élus à ce sujet, de le renvoyer vers l'association 1 000 sourires (qui peut potentiellement fournir ce matériel).

M MOINEAU demande pourquoi les échecs ne figure pas dans les interventions de 2024.

M LUBAC précise que suite à une mauvaise gestion pendant la période covid, l'association est aujourd'hui déficitaire. Un dossier a été déposé par l'organisme pour la saison 2024 mais dans l'objectif d'absorber ce déficit. Dans la mesure où l'association ne propose aucune intervention en milieu scolaire en 2024, elle n'est donc pas éligible à l'aide de l'Agglomération.

c. En matière d'organisation de manifestations sportives :

Pour des événements qui, par leur envergure, relèvent de l'Agglomération.

M RAMBAUD indique que la course de cyclisme du Critérium Elite aura probablement lieu le 29 juillet 2024.

Concernant le projet « Nouveau Regard » porté par l'USMM Omnisport, M RAMBAUD rappelle l'importance de soutenir et de mettre en avant ce public défavorisé que sont les personnes handicapées.

M LECLOU ajoute que la mise en avant du handisport peut aussi se faire avec les athlètes locaux. Pour exemple, l'athlète Maxime Guérin (tireur à l'arc) qui participera aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 s'entraîne aujourd'hui sur Amilly.

L'ensemble des demandes de subventions sont traitées et un avis est donné par la commission sur l'ensemble des champs de subventionnement de la politique sportive (cf. annexe). Ces propositions seront soumises au vote du Conseil communautaire du 26 mars 2024.

2. Suivi des dispositifs 1 000 Dojos.

Le programme 1 000 Dojos, porté par France Judo, vise à favoriser l'aménagement de « dojos solidaires ». Pour ce faire, deux dispositifs de financement s'adressant aux collectivités ont vu le jour :

- Le premier concerne les salles municipales ou communautaires demandant rénovation ;
- Le second concerne les salles inutilisées dans les établissements scolaires (écoles).

Les taux de financement vont de 80% à 100% et couvrent aussi bien les travaux d'aménagement que l'acquisition de matériel (tatamis principalement).

A ce jour, 5 communes ont pu bénéficier de ce dispositif : Châlette-sur-Loing, Montargis, Cepoy, Paucourt et Villemandeur (Complexe Sportif du Château Blanc).

Deux projets sont également en cours de réflexion à Pannes et à Saint-Maurice-sur-Fessard.

M DELANDRE relève que la Fédération Française de Judo fait des efforts envers les territoires, ce qui constitue une plus-value.

Tableau Récapitulatif :

Salle concernée	Collectivité	Club concerné	Montant total des travaux	Reste à charge pour la collectivité	Date de début des travaux	Durée des travaux
Gymnase du Château (Salle Meunier)	Montargis	Judo Club Chalettois	87 661.55 € TTC	17 532.31 € TTC	30/10/2023	8.5 semaines
Château de Cepoy (Salle annexe côté garderie)	Cepoy	Judo Club Chalettois	118 635.97 € TTC	23 727.19 € TTC	Livré	12 semaines Livré
Maison des arts de Châlette-sur-Loing	Châlette-sur-Loing	Judo club Chalettois	5 316.60 € TTC	1 063.32 € TTC	Livré	
Salle polyvalente de Paucourt	Paucourt	Judo Club Paucourtois	59 981.99 € TTC	11 996.40 € TTC	Livraison à venir	6 semaines Réception à réaliser
Complexe Sportif du Château Blanc (Salle de gym « bleue »)	AME	Judo Club Chalettois	14 283.06 € TTC	0 € TTC	Livré	
Salle multisports de Pannes	Pannes	Judo Club Chalettois	59 911.06 € TTC	11 982.21 €		
Ancien réfectoire de l'école de Saint Maurice	Saint-Maurice-sur-Fessard	J3 Amilly section Judo	56 817.87 € TTC	11 363.57 €		
Paiement en 5 fois			TOTAL : 402 608.10 € TTC	TOTAL : 77 665 € TTC		

**La commission prend acte du suivi des dispositifs 1 000 Dojos dans l'Agglomération. Ce dispositif a pleinement bénéficié aux communes de l'Agglomération : ce sont plus de 400 000 euros de travaux qui ont été par ce dispositif pour un reste à charge de 77 665 euros.
M. Godey fait part de sa satisfaction.**

3. Informations diverses :

- Accueil de la Flamme Olympique à Montargis :

Dans le cadre de l'accueil de la Flamme Olympique, l'idée initiale de créer un village sportif sur plusieurs jours au Port Saint Roch est avortée (mais reprise toutefois par la ville de Montargis qui réalisera un aménagement similaire au Parc du Pati).

Concernant l'Agglomération, le Président souhaite que les animations se concentrent sur la journée du 10 juillet. Dans ce cadre, un travail a été mené par les différents services de l'Agglomération, il mène au programme suivant (non définitif) :

Horaires	Animation
9h45 – 10h00	Animation Cheerleading
10h00 - 11h00	Relais des associations
11h00 – 12h00	Passage de la Flamme Olympique
12h00 – 12h15	Discours du Président Inauguration de la Statue de la Flamme
12h20 – 12h40	Show n°1 de BMX freestyle
12h40 – 14h00	<i>Pause déjeuner</i>
14h00 – 18h00	Animations au Village Olympique de Montargis + Session dédicaces
18h00 – 19h00	Show Break Dance Démonstration Riders dans l'AME Démonstration Aboré Capoeira
19h00 – 19h20	Show n°2 de BMX freestyle
19h20 – 20h30	<i>Temps de pause</i>
20h30 – 23h00	Concert « Bal des Variétistes »
23h00 – 23h10	Spectacle de drones

M LUBAC fait part de son espoir de voir courir le boxeur Christian M'Billi à Montargis et indique que l'Agglomération insiste lourdement sur ce point auprès des autorités compétentes.

M GODEY indique qu'un relais des associations aura lieu avant le vrai relais de la Flamme Olympique sur le même parcours. Il s'agit de remercier et de faire participer les associations qui ont joué le jeu ces dernières années lors des différentes éditions de la Flamme au cœur de l'AME.

M GODEY informe la commission que sur ce relais associatif seront intégrés tous les sportifs de haut niveau locaux afin de les mettre en valeur.

M LUBAC explique qu'à ce titre, la venue de Salim Sdiri, résident Réunionnais, est envisagée. Cependant compte tenu de la forte hausse du prix des billets d'avion, ce dernier sollicite une aide exceptionnelle de l'Agglomération d'une valeur de 500 €.

M LUBAC ajoute que si cette aide est accordée, Salim Sdiri s'engage à participer aux différentes animations de la journée du 10 juillet.

M BEAULIER demande s'il est possible de valoriser les juges officiels des JO dans ce relais associatif. En effet, la section J3 Athlétisme Amilloise compte dans ses adhérents une juge retenue pour les Jeux.

M GODEY propose aux membres de la commission qu'ils fassent remonter au service des sports les différentes personnes à valoriser dans les associations sportives afin de les intégrer au relais associatif.

M RAMBAUD demande si une communication sur l'événement est prévue. Il indique que la commune de Chalette a acquis des supports de communications « Paris 2024 » pour l'occasion.

M ROBERT indique qu'un plan de communication spécifique à l'accueil de la Flamme Olympique a été réalisé et est en cours d'application. Pour exemple, les véhicules de l'Agglomération ont été décorés comme suit :



M DELANDRE émet ses regrets quant à l'absence de retransmission d'épreuves.

M LUBAC rappelle que cette opération avait été proposée mais non retenue par le Président.

La commission prend acte des avancées réalisées sur la programmation de l'accueil de la Flamme Olympique et propose d'attribuer une aide exceptionnelle de 500 € à M Salim Sdiri pour soutenir le coût de sa venue à Montargis le 10 juillet.

- **Demande de transfert stand de tir de Montargis à l'Agglomération Montargoise :**

L'Agglomération a reçu une demande écrite de la ville de Montargis de reconnaître le stand de tir de 25 et 50m comme répondant à l'intérêt communautaire.

M LUBAC indique que ce transfert doit d'abord passer par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLET) de l'Agglomération.

M DELANDRE indique qu'il s'agit d'une démarche cohérente étant donné que l'Agglomération reconnaît le stand de tir d'Amilly d'intérêt communautaire.

M LETEMBET rappelle que lorsque la CLET se réunit, toutes les communes de l'Agglomération sont représentées.

- **Information : Rencontre entre les étudiants du Campus Connecté et deux athlètes de haut niveau (le judoka et jujitsuka Ryan CHERIF et le gymnaste Loïc AUMOND) :**



Dans le cadre de Paris 2024, un échange a été organisé.

L'objectif de cette rencontre entre étudiants et sportifs de haut niveau était d'échanger sur les modalités de préparation à des échéances importantes (parallèle entre préparation à une compétition et à des examens).

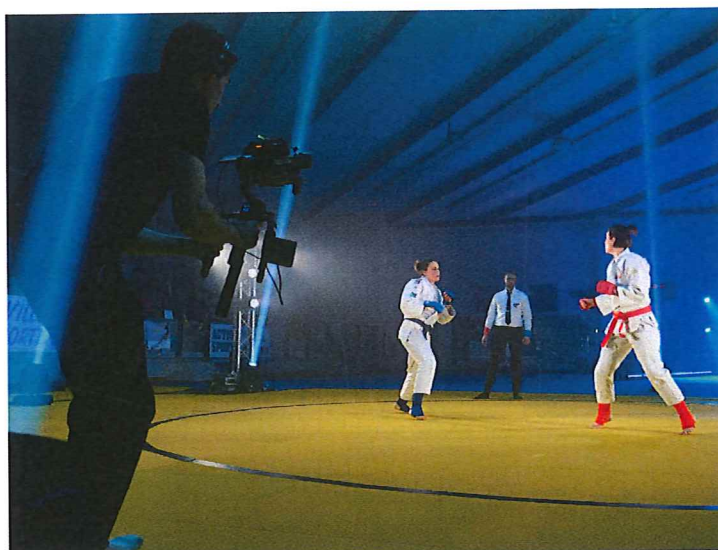
Les échanges ont été très constructifs et les thèmes sur le sommeil, la nutrition, la préparation mentale... ont pu être abordés et débattus.

- **Retour sur les manifestations écoulées :**

- **Big Fight Jujitsu à Amilly :**

Rediffusion disponible sur la chaîne YouTube « BIG FIGHT JUJITSU ».

Lien : https://www.youtube.com/watch?v=1I1_wLYnHU0&t=10448s



- **Tournoi National Junior de Judo à Amilly :**



- **Rappel Manifestations à venir :**
 - **Etape du Paris Nice le 04.03.2024**
 - **Gala de boxe professionnelle le 09.03.2024**

- M RAMBAUD informe également la commission que la commune de Chalette espère accueillir en juin un événement de BMX Race National sur sa piste. A confirmer

L'ordre du jour étant épuisé, M GODEY remercie les participants et clôture la commission à 19h06.

Le Vice-Président en charge de la politique sportive

Eric GODEY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Godey', with a long horizontal stroke extending to the right.